

Enseignant(e) en éducation physique et à la santé au primaire - Contrat - École Lac-à-la-Tortue ⇒ Concours CSSÉ27-259

Centre de services scolaire de l'Énergie

Ecole Lac-à-La-Tortue - 881 Route de Lac-à-la-Tortue, Shawinigan, Québec G0X 1L0

1 Poste disponible

Publié à l'externe le : 25 novembre 2026

Publié à l'interne le : 25 novembre 2026

Expire à l'externe le : 10 décembre 2026

Expire à l'interne le : 10 décembre 2026

DESCRIPTION DU POSTE

Nous sommes à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant en **éducation physique et à la santé au primaire.**

Détail de la tâche

Contrat à temps partiel avec tâche à 100%.

- 36 périodes au pavillon Notre-Dame
- 6 périodes au pavillon Jacques-Cartier

Date de début: 6 janvier 2027

Date de fin: 29 juin 2027

Lieu de travail

École Lac-à-la-Tortue, Shawinigan

En tant qu'enseignant(e) au CSSÉ vous pourrez:

- Bénéficier d’un programme d’insertion professionnelle et d’une possibilité d’accompagnement personnalisé;
- Évoluer dans des milieux vivants et inspirants;
- Travailler dans des équipes collaboratives avec une approche humaine;

Exigences et qualifications

- Détenir ou être en7 voie d’obtenir un baccalauréat dans la discipline concernée;
- Détenir une autorisation légale d’enseigner reconnue par le MEES;
- Toute autre qualification pertinente pourra faire l’objet d’une analyse.

Traitement

Le traitement sera déterminé selon la convention collective régissant le personnel enseignant.

Important: Si vous êtes un(e) employé(e) du CSSÉ et que vous possédez un profil Scolago, nous vous invitons
à visiter le Babillard et consulter les offres disponibles pour signifier votre intérêt directement via la plateforme.

Le personnel du Css de l'Énergie est assujetti à la Loi sur la laïcité de l'État (LLÉ). Cette loi encadre la neutralité religieuse de l'État, la séparation entre l'État et les religions, ainsi que la liberté de conscience et de religion. Elle exige également que les employés travaillant auprès des élèves exercent leurs fonctions à visage découvert.

De plus, depuis l'adoption le 30 octobre 2025 de la Loi visant à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation, l'interdiction du port de signes religieux est élargie à l'ensemble du personnel travaillant ou étant appelé à se présenter auprès des élèves.

En conséquence, tout le personnel du CSSÉ doit respecter les obligations prévues par la LLÉ et aucun droit acquis n'est transférable.

Le Centre de services scolaire applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature.



AVANTAGES



Programme de mentorat



Horaire de jour, du lundi au vendredi



Accès au programme d'aide aux employés



Salaire concurrentiel



Congé de maladie



Conciliation travail-vie personnelle



Formation continue



Régime de retraite



Avancement de carrière



Insertion professionnelle



Assurances collectives

Entrée en fonction :
6 janvier 2027

Type d'emploi
Contrat / Temps partiel

Quarts de travail :
Jour

Emplacement
Sur les lieux du travail

Syndiqué :
Oui

Documents requis

- **CV**
- **Diplômes ou relevés de notes**

Documents facultatifs

- **Lettre de motivation**
- **Permis ou brevet d'enseigner**
- **Relevé de notes**
- **Évaluation comparative des études**
- **Certificat de naissance**

Documents à consulter

Plan de classification